42 SENAT

Le Canada a accordé plus de protection qu'il n'en a reçu et a dépassé la prédiction de sir John Macdonald:

Au lieu de nous considérer comme une colonie dépendante, l'Angleterre aura en nous une nation amie; un peuple subordonné mais puissant qui dans l'Amérique du Nord, la soutiendra en temps de paix comme en temps de guerre.

Remarquez ces mots: "L'Amérique du Nord", indiquant que sir John Macdonald ne pensait qu'à la défense intérieure, ne prévoyant pas la possibilité que le Canada prenne une part active dans une guerre européenne. Je ne discuterai pas ce point, car notre participation à la grande guerre est largement commémorée par l'"Armistice Day", les monuments érigés dans tout le Canada et la douleur et la fierté encore très vives dans notre mémoire.

Il n'appartient pas à cette Chambre, au Parlement ou à moi de dicter le genre de célébration. Les clubs canadiens se sont beaucoup occupés de cette question, et j'espère que le Parlement coopérera avec eux et les autres organisations du même genre. Je suis aussi d'avis que ces célébrations ne devraient pas être limitées à un seul endroit mais devraient avoir lieu dans tout le pays, afin qu'aucun endroit ne soit négligé.

J'ajouterai une remarque personnelle. L'anniversaire de la Confédération coincide avec l'ouverture des vacances d'été, époque à laquelle il est très difficile, de décider le peuple à se réunir en grand nombre pour écouter des discours ou assister à des cérémonies. Je suggérerais donc qu'on ne s'en tienne pas à cette date spéciale. Je voudrais que toute l'année s'en ressente, qu'on en imprègne le cœur et l'intelligence des enfants à l'école, qu'on appuie sur ce point au cours des cérémonies de la Fête des Arbres, alors que l'on invite les gens à planter des arbres, durant la semaine consacrée à la conservation de nos forêts, quand on leur enseigne de préserver nos forêts de la destruction. Je voudrais que toutes nos expositions l'inscrivent à leur programme, comme on se propose de le faire à Toronto. Ces expositions sont en effet les signes de progrès de notre industrie en temps de paix.

La Fête des Arbres, la semaine consacrée à prévenir les incendies et nos expositions ont tous pour but notre expansion et je voudrais que ce sentiment domine dans nos célébrations et ne soit pas perdu au milieu des feux d'artifice et des discours. Au contraire on devrait l'activer en célébrant les progrès de notre pays, en intéressant la jeunesse et les immigrés à notre histoire et en encourageant l'unité de notre nation.

L'honorable M. LEWIS.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, je crois exprimer les vues de tous ceux qui ont écouté les déclarations de l'honorable représentant de Toronto, en disant que nous lui sommes reconnaissants d'avoir soumis cette importante question au Sénat. Il s'est demandé à lui-même et nous a demandé s'il ne serait pas opportun de mettre cet anniversaire à profit en attirant l'attention des Canadiens sur les résultats de la Confédération. Il me semble que nous ferions bien de déclarer que tous les dix ans, il y aura une célébration spéciale ayant pour but de rappeler à la jeune génération ce qui a été accompli par leurs ancêtres. Il ne faudra pas oublier non plus que depuis vingt-cinq ans, nous avons un bon nombre d'étrangers qui sont venus s'établir au pays. Il est important que ces nouveaux venus et leurs enfants soient entretenus des faits qui constituent l'histoire du Canada.

Mon honorable ami a exprimé ma propre idée en faisant remarquer que le premier juillet n'était peut-être pas la date la plus favorable pour attirer l'attention du peuple sur ce que les Canadiens ont accompli avant et depuis 1867. J'ai toujours pensé aussi que dans la préparation d'un célébration de ce genre, il ne fallait pas oublier la jeunesse. Je serais heureux de voir les gouvernements provinciaux offrir des prix aux élèves les plus avancés, soit dans chaque comté ou dans chaque province, pour les meilleures thèses sur le Canada et son histoire. Ce serait un moyen d'éveiller l'attention des jeunes élèves de 14 à 18 ans, qui tou-. chent à la fin de leurs études, sur ce qui a été accompli dans leur pays.

Lorsque nous écoutons l'exposé de ce qui a été fait par la très faible population qui prit part aux événements de 1867, et qui contribua au progrès de notre vaste territoire, nous nous sentons fiers de ceux qui nous ont précédés. Nous avons encore parmi nous quelques-uns de ceux qui ont été témoins des débuts de ce Dominion, mais il est nécessaire de faire connaître à la jeune génération l'histoire des Pères de la Confédération. J'approuve la proposition de mon honorable ami, et j'espère qu'on y donnera suite en célébrant le soixantième anniversaire de la Confédération. Nous pourrions fort bien, dans la même occasion, décider que tous les dix ans, une certaine période soit réservée à une étude de revue de ce qui a été accompli au cours de la dernière décade.

La motion est adoptée.